

■ **ANGEL'Group SA**, à Bulle, Avenue de la Gare 2, CH-217-3536026-1. Nouvelle société anonyme. Statuts du 17.07.2006. But: exploitation d'une bijouterie, horlogerie et joaillerie, ainsi que toutes activités de services dans le domaine comptable, fiscal, administratif, d'organisation d'entreprise et financier. Capital-actions: CHF 200'000.-, entièrement libéré par apport, divisé en 200 actions de CHF 1'000.-, nominatives. Restriction de transmissibilité des actions. Apport en nature et reprise de biens: Selon contrat du 17.07.2006, Sébastien Angéloz fait apport à la société, selon bilan au 31.05.2006, des actifs et passifs de l'entreprise individuelle 'Bijouterie Angéloz', à Bulle, actifs: CHF 460'451.55; passifs: CHF 259'863.10, soit un actif net de CHF 200'588.45, accepté pour ce prix et imputé à concurrence de CHF 200'000.- à la libération du capital-actions. En contrepartie il a été remis 200 actions de CHF 1'000.- aux fondateurs. Le solde de CHF 588.45 correspond à une créance en faveur de l'apporteur. Organe de publication: FOOSC. Communication aux actionnaires: lettre recommandée. Administration: Angéloz Sébastien, de Corminboeuf, à Villars-sur-Glâne, administrateur unique, avec signature individuelle. Réviseur: Dovagest Consulting AG, à Avry.
Journal no 3308 du 25.07.2006
(03490244 / CH-217.3.536.026-1)